

VISION *attractivité*

Joignez le conseil d'administration!

Le conseil d'administration de Vision attractivité cherchera à combler des sièges sur son conseil d'administration lors de son assemblée générale annuelle, le 7 juin 2023. Joignez-vous à nous et contribuez au développement de notre belle région!



Mission de l'organisation

Vision attractivité a comme mission de concerter et mobiliser les acteurs en matière d'attractivité (attraction, accueil et rétention) et renforcer le positionnement régional tout en faisant rayonner l'Etrie / les Cantons-de-l'Est.

Sièges à combler

Le conseil d'administration est administré par onze personnes aux profils et expertises variés. Cinq sièges seront à combler lors de l'assemblée générale annuelle :

- Employeur du secteur public
- Institution d'enseignement
- Entreprise du secteur touristique
- Secteur indéfini - Expertises répondant aux besoins de l'organisation (2)

La durée du mandat est de deux ans.

Expertises recherchées

Dans le processus de recrutement de nouveaux administrateurs, une attention particulière sera donnée aux candidatures dont les expertises suivantes sont en valeur :

- Milieu des affaires et entrepreneuriat
- Recherche de partenariat
- Comptabilité
- Recherche de financement

Période de mise en candidature

Du 4 avril 2023 au 2 mai 2023

Procédure

- Faites parvenir votre candidature par courriel à l'adresse suivante : direction@visionattractivite.com, en insistant sur les éléments suivants : secteur d'activité, territoire, expertises particulières, etc.
- Les candidatures seront analysées par un comité d'élection chargé d'en vérifier l'admissibilité.
- Les candidatures jugées admissibles seront soumises à l'assemblée générale annuelle, le 7 juin prochain.

Des questions?

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec la direction générale, à l'adresse suivante : direction@visionattractivite.com.

Pour plus d'information sur l'organisation : visionattractivite.com